

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Les élections sénatoriales

Les élections sénatoriales ont eu lieu dimanche au milieu du plus grand calme, et il faut vraiment avoir le triomphe bien facile pour s'écrier comme certains journaux mélinistes le font : le ministère a été battu, ou encore pour déclarer, comme le font avec un aplomb bien comique les feuilles nationalistes et réactionnaires, que la France entière avait les yeux tournés vers la Loire-Inférieure. Ce département il est vrai a, depuis dimanche, le triste privilège d'être représenté par le général Mercier au Sénat, c'est un simple incident absolument prévu, et qui ne modifiera en rien l'état de choses actuel.

Et d'ailleurs le général Mercier, ancien ministre de la République, ne saurait se montrer bien fier d'une élection due uniquement aux voix réactionnaires. C'est une honte de plus à l'actif de l'élu et c'est tout.

Quant aux élections en général, elles ont été ce que doivent être et ce que sont toujours les élections sénatoriales : La grande majorité des sortants ont été réélus ; quelques autres, pour des causes diverses, ont été remplacés. Quoi d'extraordinaire à ces changements ? Absolument rien, certes, et il est quelque peu imprudent à la réaction nationaliste de crier victoire, alors que la majorité du Sénat reste ce qu'elle était : fermement républicain.

Si quelques agités ont pu forcer la porte de la sage assemblée, ils ne tarderont pas à se convaincre de l'inutilité de leurs intentions bropillonnées ; et en dépit de l'agitation que certaines feuilles cherchent à créer, le calme ne sera pas troublé et le Parlement pourra reprendre tranquillement le cours de ses travaux.

Voici sur la journée de dimanche, l'appréciation des grands journaux :

Le Gaulois, journal monarchiste, se déclare satisfait :

M. Ranc est battu, dit-il ; le général Mercier est élu. Nous n'en demandons pas davantage, et cette double manifestation suffirait à nous contenter.

Par contre, *le Soleil*, autre organe monarchiste, ne l'est pas du tout, lui, satisfait :

Ce qu'il y a peut-être de plus singulier dans l'élection d'hier, c'est le résultat de la Seine. La Ville-Lumière n'a nommé que de nobles inconnus, on pourrait dire des veilles. M. de Freycinet, le seul qui, parmi ces sénateurs de la Seine, ait quelque notoriété, n'a même pas pu réunir les deux tiers des suffrages ; il est arrivé le second, après M. Thuillier, un entrepreneur de plomberie. C'est dur pour un ancien ministre de la guerre et des affaires étrangères, membre de plusieurs académies !

La Libre Parole se console de l'échec général des candidats nationalistes en disant :

Là où ils sont réélus, les calmans (lisez les sénateurs républicains) ont perdu du terrain.

L'Éclair, malgré tout le désir qu'il aurait de transformer l'échec de M. Ranc en victoire nationaliste, écrit :

On ne pouvait pas dire que l'élection sénatoriale de la Seine eût dans son ensemble un caractère de politique bien marqué. Les questions locales y tenaient une large place. M. Thuillier est certainement de tous les candidats celui dont, au cours de la période électorale, il a été le moins parlé par les journaux ; c'est lui qui passe en tête de la liste !

Le Figaro, de M. J. Cornély :

En résumé, le Sénat, hier, était la place de

refuge, le réduit central de la République parlementaire. Il est aujourd'hui ce qu'il était hier : on le verrait demain, s'il le fallait. On peut s'en réjouir ou s'en affliger, mais on doit le constater.

Un incident, pourtant, qui intéresse la presse : Ranc est battu. Ce vieux journaliste succombe sous les jalousies de ses confrères tout simplement. Car son échec ne signifie rien au point de vue politique, puisque les triomphateurs ont tous suivi la même ligne de conduite que lui et ont presque tous essayé de le faire réussir. Son affaire prouve que les journalistes sont plus féroces que les loups qui ne se doivent pas entre eux.

Les journaux républicains sont à peu près unanimes à regretter l'échec de M. Ranc, mais ils soulignent en même temps la défaite des nationalistes et reconnaissent, d'ailleurs, que les élections actuelles ne modifieront pas sensiblement la composition du Sénat. Voici leurs appréciations :

La Lanterne, après avoir déclaré qu'au demeurant et quelque douloureux que puisse être l'échec de Ranc, la journée est bonne pour la République, et flétri, par la plume de Viviani, l'abstention coupable de certains socialistes qui a causé l'échec de Ranc, dit :

Un homme va manquer à une assemblée. Le parti socialiste presque tout entier a fait son devoir, et nous n'avons pas ménagé nos efforts. Tant pis pour ceux des nôtres pour qui leur tactique de combat est l'abstention ! A chacun sa responsabilité.

La Petite République (de M. J. Jaurès).

Quand on sait les furieux efforts combinés par les cléricaux et les nationalistes contre les sénateurs qui ont frappé Déroulède et qui ne pactisèrent pas avec les Assomptionnistes, on peut considérer le scrutin sénatorial comme un succès nouveau pour la République. En vain, les nationalistes se consolent de la jonchée de généraux qui couvre le champ de bataille par le succès du général Mercier. Où est-il élu, ce grand patriote ? Au pays des chouans ! Le nationalisme réfugié en Vendée, c'est admirable ! Ces hommes qui brandissent l'épée de la patrie, ramassant le poignard que la Vendée plantait dans le dos de la France, c'est une belle fin et digne de ces aventuriers !

Le Rappel :

Nous saluons M. Ranc, qui sort grandi de cette lutte où il n'a succombé que pour n'avoir jamais rien voulu abdiquer de son programme, de ses convictions, de ses principes. Nous déplorons l'erreur qui prive le Parlement de cette force, de cette lumière. Que demain le péril reparaisse comme hier, il se trouvera au Sénat une majorité solide, compacte, pour défendre les droits et les libertés du peuple et l'honneur de la patrie. Voilà ce qu'il faut dire, ce qu'il faut proclamer !

Le Radical :

Ranc prêchait et pratiquait l'union des républicains. Que sa défaite, du moins, soit pour les républicains un exemple et une leçon. Quelle leur enseigne à se garer comme de la peste des querelles personnelles et des querelles de groupes et à mettre au-dessus de tout intérêt l'intérêt de la République. La réaction est là, qui guette nos divisions. Tenons-nous unis et elle restera impuissante.

Le Petit Bleu :

On peut dire que les nationalistes ont essayé une défaite retentissante et que la République sort plus forte de cette nouvelle épreuve.

La Petite Gironde :

Quand on examine les résultats définitifs du scrutin de dimanche, on s'aperçoit très vite qu'ils ne prêtent pas à de longs commentaires. Un certain nombre de sénateurs sortants ont été remplacés par des candidats momentanément plus en faveur après du corps électoral, mais il est visible que ce flux et reflux de popularité personnelle n'a été déterminé par aucun de ces grands courants d'opinion qui parfois bouleversent l'océan politique.

Tout au plus peut-on y discerner dans certaines nominations ou dans certains échecs un léger remous survivant à l'agitation, en somme superficielle, que l'affaire Dreyfus

avait provoquée dans le pays. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. Mais ce qu'il est important de constater et de noter, c'est que, partout, l'idée républicaine a résisté victorieusement aux efforts désespérés tentés par la réaction pour arrêter sa marche triomphale.

La consultation de dimanche portait sur un total de trente-sept départements appelés à élire quatre-vingt-dix-neuf sénateurs. Les résultats du scrutin sont significatifs : les républicains élus sont au nombre de 93 ; la part de la réaction se compose seulement de 4 monarchistes réélus et de 2 nationalistes. On avouera qu'elle ne saurait être plus modeste.

Le suffrage sénatorial a démontré une fois de plus son sens pratique et la fermeté de ses convictions républicaines. Une fois de plus, il a donné une juste et sévère leçon aux ennemis avoués ou déguisés de nos institutions démocratiques. Une fois de plus, il a bien mérité de la République et répondu péremptoirement aux critiques dont l'accablent à l'encontre les partis d'extrême droite et d'extrême gauche. Il reste et restera le sage régulateur des oscillations de notre pendule politique.

Au Transvaal

Aujourd'hui sur la défaite de Spion-Kop, les détails sont nombreux.

La déroute des Anglais a été complète, et leur situation n'est guère rassurante.

Obligés de repasser la Tugela, ils ont subi des pertes énormes, malgré que le Ward Office ne l'avoue pas. Ainsi à Plat-Kop, deux cents anglais ont été faits prisonniers et aujourd'hui, en dernière heure, une dépêche annonce que le général French a subi le 25 janvier un nouvel échec.

Mais les détails de cet engagement ne sont pas encore connus.

Egalement, le bruit de la reddition de Ladysmith a couru avec persistance : le Ward Office dément cette nouvelle.

Toutefois, il semble qu'à la suite de ces échecs successifs, la situation n'est plus tenable pour la garnison de la ville assiégée.

Et on s'attend aujourd'hui à une sortie de la garnison ou à une attaque vigoureuse des Boers.

INFORMATIONS

Le budget de la guerre

Le rapport de M. Camille Pelletan sur le budget de la guerre a été distribué aujourd'hui à la commission du budget et le sera demain à la Chambre. M. Pelletan s'est placé exclusivement au point de vue budgétaire dans son exposé du budget de la guerre. C'est ainsi qu'il a dressé une comparaison très documentée entre les budgets de la guerre de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Autriche et de la Russie et le nôtre.

M. Pelletan se défend de s'être livré à aucun aperçu politique dans son étude ; cependant, entre autres remarques qu'il a faites, il a signalé celle-ci : il s'est rendu compte que, comparativement aux armées européennes, c'est la France qui rétribue le plus chèrement les hauts grades et le plus parcimonieusement les grades de capitaine et commandant.

Contre les factieux

L'officier de Blois qui avait crié : « A bas Loubet ! » aurait été puni de 15 jours d'arrêts.

Le cas de M. Million

M. Million a une aventure vraiment fâcheuse : il était député ; il venait d'être nommé sénateur du Rhône ; il était soumis au renouvellement. Il avait cru sage de ne pas donner sa démission de député, son

élection au Sénat n'ayant pas été vérifiée et lui voulant attendre l'issue de la lutte électorale. Il n'est plus aujourd'hui ni député, ayant été obligé de donner sa démission, ni sénateur, n'ayant pas été réélu.

La Démission de M. Cavaignac

Quand le résultat de l'élection sénatoriale a été connu, les électeurs ont improvisé une réunion dans laquelle MM. Caillaux et d'Estournelles ont pris la parole pour faire ressortir l'importance de l'échec du nationalisme dans la personne de M. Cavaignac.

A la suite de cette réunion, M. Cavaignac a donné sa démission de président du Conseil général par la lettre suivante :

« Monsieur le vice-président du Conseil général et cher collègue.

» Je me suis trouvé, à l'occasion des élections sénatoriales, en dissentiment avec un grand nombre des collègues qui m'avaient confié par leurs votes la présidence du Conseil général.

» Résolu à combattre devant le suffrage universel et dans ma pleine indépendance une politique que je juge aussi funeste à la patrie qu'à la République, j'estime que ce dissentiment m'impose le devoir de remettre au Conseil général ma démission de président.

» Je vous prie, Monsieur le vice-président et cher collègue, de vouloir bien communiquer cette résolution aux membres de l'Assemblée départementale, et d'agréer l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

G. CAVAINCAC.

L'« ambitieux malade » Cavaignac n'a pu se résigner. L'échec était trop vif. Il est vrai qu'il aura en guise de consolations, les mirlitonnesques flatteries des Coppée et des Beaurepaire.

Mais c'est maigre comme compensation de sa ruine politique !

Le Cardinal Richard

Ainsi que nous l'avons fait prévoir, le président du conseil, ministre des cultes, a invité le cardinal archevêque de Paris à lui fournir des explications au sujet de la visite qu'il a faite aux Assomptionnistes, à la suite de la condamnation dont les a frappés la justice, et au sujet des propos que, d'après certains journaux, il aurait tenu à cette occasion. C'est d'après les explications du cardinal Richard que M. Waldeck-Rousseau se déterminera.

Toutefois, nous devons dire qu'on a examiné la question au point de vue des conséquences pour le cas très admissible où le caractère et la démarche du cardinal-archevêque serait conforme aux indications qu'ont donné les journaux cléricaux, on a reconnu qu'on ne pouvait recourir à la procédure d'appel comme d'abus qui ne s'applique qu'à des lettres pastorales ou d'autres cas dans la catégorie desquels ne rentre pas celui d'aujourd'hui.

La seule sanction qui pourrait être appliquée par le gouvernement, au cas où les faits signalés seraient reconnus exacts, serait la suspension de traitement. On ne tardera pas, d'ailleurs, à être fixé sur la décision du gouvernement.

Une dépêche de Rome au *Figaro*, confirmant un télégramme qu'a publié le *Temps* au sujet de la fâcheuse impression causée au Vatican par la visite du cardinal Richard aux Assomptionnistes, dit : « Léon XIII eût préféré plus de réserve, ainsi que le comportent, du reste, les instructions du cardinal Rampolla au nonce à Paris, touchant

l'attitude que doit observer l'épiscopat français à l'effet d'éviter tout conflit avec le gouvernement de la République, le pape a toujours blâmé toute espèce de conflit quand les intérêts de la religion ne sont pas en jeu, ce qui est bien le cas présent. On peut être certain que toute manifestation dans un sens hostile de la part de certains membres du haut clergé de France, ne pourrait que déplaire au souverain pontife. »

La grève de l'Exposition

La grève des charpentiers de l'Exposition est presque terminée : lundi matin, les reprises de travail ont été assez nombreuses; peut-être auraient-elles été plus nombreuses si la neige n'avait empêché d'ouvrir certains chantiers.

Les grévistes se sont réunis aujourd'hui à la Bourse du travail.

Patrons et ouvriers désirent la fin de cette grève qui pourrait avoir de graves conséquences.

On espère que demain tout s'arrangera.

L'affaire du Crédit agricole

L'affaire du Crédit national agricole, Bou-laine contre Périvier, dont nous avons entretenu nos lecteurs, a été appelée hier devant le tribunal de commerce. Elle était inscrite quatrième sur le rôle; le tribunal a renvoyée à quatre semaines pour les plaidoiries dans l'affaire.

Le travail des enfants

Se conformant aux instructions récentes de M. le ministre du commerce, le parquet de Marseille a poursuivi plusieurs directeurs et directrices d'orphelinats et ouvriers religieux pour infraction à la loi de 1892 sur le travail des enfants dans l'industrie.

Des amendes ont été prononcées pour défaut de déclaration des mineurs employés dans ces établissements.

L'Armée contre la Presse

Le procès en diffamation intenté devant la cour d'assises de la Seine à l'Aurore, et à un de ses collaborateurs, M. Lhermitte, par M. de Solanges, maréchal des logis au 31^e dragons, à Eprenay, est fixé au 2 février. M^e Lagasse, député de Nérac, se présentera pour l'Aurore.

Les Boîtes d'Allumettes

L'Agence Hayas communique la note suivante :

« L'administration s'est préoccupée déjà à plusieurs reprises des plaintes formulées par le public au sujet du contenu des boîtes d'allumettes de différents types. En ce moment précisément, sur l'ordre du ministre, à la suite des observations de l'inspection des finances, une enquête se poursuit à l'effet de rechercher s'il n'y aurait pas des améliorations à introduire dans le mode de comptage et de boitage des allumettes fabriquées par les manufactures de l'Etat. Cette enquête, poussée activement, aboutira à des résultats très désirés par l'administration compétente. »

C'est bien du travail pour arriver à mettre en boîte le nombre d'allumettes annoncé. Il y a un moyen très simple, cependant, dit le *Matin*, pour que le public ait son compte : qu'un règlement du ministère des finances ordonne de compter cinquante-cinq allumettes pour les boîtes de cinquante, soixante-cinq pour les boîtes de soixante, etc. Peut-être de cette façon arriverons-nous à avoir pour nos cinq centimes ou dix centimes le nombre d'allumettes que nous sommes en droit d'exiger.

S'il donne la quantité exigée, l'Etat se rattrapera, alors sur la qualité des allumettes trop souvent « ininflammables. »

Ce sera kif-kif. Le consommateur n'y gagnera jamais.

La lutte contre la Tuberculose

La commission extraparlamentaire instituée par le ministre de l'intérieur en vue de proposer au gouvernement les moyens les plus efficaces contre les ravages croissants de la tuberculose, s'est réunie lundi dernier 22 janvier, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau. Elle a établi son programme ainsi que l'orientation et la division de ses travaux.

Dans les séances du vendredi et du samedi suivants, elle s'est divisée en plusieurs sous-commissions.

La première sous-commission, présidée par M. Brouardel, a chargé le docteur Ar-

maingaud, de Bordeaux, du rapport sur la cure des enfants phthisiques dans les sanatoriums spéciaux, et celle des enfants scrofuleux et rachitiques dans les sanatoriums marins.

Les autres rapporteurs seront nommés dans les séances suivantes, quand les autres sous-commissions auront terminé les enquêtes, études et délibérations.

Jeunes fous !

A l'occasion de la Saint-Charlemagne, une trentaine de collégiens ont manifesté dimanche soir sur les boulevards aux cris de : « Vive Déroulède ! Mort aux juifs ! » Ils ont été rapidement dispersés par les agents du 9^e arrondissement. Parmi les potaches arrêtés, puis relâchés, se trouvait le fils de M. Caplain, conseiller municipal rallié du quartier de la Muette.

Les Artistes dramatiques

M. Coquelin a été élu président de l'Association des artistes dramatiques à une très forte majorité, en remplacement de M. Bertrand. Il avait pour concurrent M. Faure, l'ancien baryton de l'Opéra.

Le « Figaro » et Boni de Castellane

L'incident entre le *Figaro* et le gendre de Goull, est calmé momentanément.

C'est ce qu'annonce le *Newelliste*, qui publie une interview du comte de Castellane parue dans le *New-York Herald* :

Dans cette interview, le gendre du milliardaire américain, dit qu'il ne répondra plus aux câblogrammes de M. de Roday, — « cette canaille qui est un objet de honte pour la nation française ». !!!

Pour le moment, dit le pur Boni, « je m'amuse beaucoup à New-York mais quand je serai de retour à Paris, je casserai le tête à M. de Roday. »

Il va bien, le milliardaire ! ...

Tentative d'assassinat

Une tentative d'assassinat vient d'être commise par un nommé Reboul, habitant le quartier des Mines à Privas, sur la personne de M. Sagnes, huissier, qui s'était rendu chez lui pour opérer une saisie pour le compte de la Banque de France.

A peine M. Sagnes eut-il pénétré dans l'habitation, que Reboul, saisissant un couteau, le frappait au ventre.

Le malheureux s'affaissa, perdant son sang par une plaie horrible.

Le meurtrier est en fuite, l'état de la victime est très grave.

CHRONIQUE LOCALE

Appréciation des diverses cultures en terre

Voici les observations générales sur le Lot, publiées par l'*Officiel* :

Les emblavures, tant de céréales que de fourrages, surtout en terres argileuses, se sont trouvées réduites par suite de la sécheresse. Celle-ci a, en outre, amené l'épuisement des citernes et des sources dans la région des Causses. La gelée qui a suivi ne paraît pas avoir été très préjudiciable aux jeunes semis.

Heureusement, l'élévation de la température, accompagnée de pluies est venue améliorer la situation qui n'était pas sans causer une certaine inquiétude.

On exécute les défoncements préparatoires aux plantations de vignes et aux cultures de printemps, du tabac principalement.

Mouvement dans le personnel des instituteurs et des institutrices stagiaires

Par décision de M. l'Inspecteur d'Académie, en date du 26 janvier 1900, avec effet du 1^{er} février, ont été délégués dans les fonctions d'instituteurs et d'institutrices adjoints stagiaires :

M. Combarieu, de Feuquières (Oise) à Montcuq.

M^{lle} Robert, de Montcabrier à Comiac.

M^{lle} Darnis, de Bagnac à Montcabrier.

M^{lle} Laval de Comiac à Bagnac.

Congés des jours gras

Le conseil de l'Université a tenu une séance où il a décidé que les cours seraient suspendus à l'occasion des jours gras.

CAHORS

Budget départemental

Par un décret en date du 20 janvier 1900,

la durée de l'exercice pour le service départemental a été réduite de deux mois. En conséquence, la clôture de cet exercice a été fixée au 31 janvier pour le mandatement des dépenses effectuées dans le cours de l'année précédente, et au 28 février pour le paiement des mandats émis.

MM. les créanciers du département sont invités à envoyer leurs titres à la préfecture le 31 janvier courant au plus tard, en ce qui touche l'exercice 1899. Ils sont en même temps prévenus que les mandats émis au titre de ce même exercice ne seront payables que jusqu'au 20 février 1900 dans toutes les caisses publiques du département, à l'exception toutefois de la caisse de M. le trésorier payeur général, à Cahors, où ces mêmes mandats seront payables jusqu'au 28 février.

Avis aux Contribuables

Le Contrôleur principal des Contributions directes recevra tous les samedis, jusqu'à fin juillet prochain, à la mairie de Cahors, bureau du Cadastre, de 2 à 4 heures du soir, les déclarations de mutation foncière et les réclamations.

Conférence de la Mairie

Mercredi soir, à huit heures et demie, dans la salle du conseil municipal, M. Bourdill, professeur de rhétorique au Lycée Gambetta, fera une conférence :

A propos d'un roman de Flaubert : le Rêve et l'Action.

Nécrologie

Les obsèques de M. Mayzen, avocat au barreau de Cahors, ancien bâtonnier de l'ordre, ont eu lieu ce matin, au milieu d'une grande affluence de population et d'amis.

M. Mayzen avait été conseiller municipal, adjoint au maire de Cahors et conseiller général du canton de Cazals.

Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1868.

Octroi

Les recettes de l'octroi de la ville de Cahors se sont élevées pendant l'année 1899 à la somme de 177,833 fr. 14.

Voici le résultat par chapitres : Boissons et liquides, 23,006 fr. 87; comestibles, 108,111 fr. 52 c.; fourrages, 9,431 fr. 48; combustibles, 24,179 fr. 92; matériaux, 9,578 fr. 46; objets divers, 3,524 fr. 89.

Les recettes par rapport à 1898 présentent une moins value de 2,953 fr. 12.

Les boissons et liquides entrent dans cette moins-value pour une somme de 1,706 fr. 80.

Malgré une diminution de 1,361 fr. 85 sur les viandes dépecées de pores, les comestibles présentent, néanmoins une augmentation de 1,325 fr. 98, qui porte sur le produit des moutons, oies, canards, poulets, pigeons et lapins.

Sur les fourrages, nous constatons une diminution de 561 fr. 46, qui s'applique presque en entier aux foins dont la récolte n'a pas réussi en 1899.

Le chapitre des combustibles faiblit comparativement à 1898 de 892 fr. 04. La cause paraît due à la durée inusitée d'une bonne température pendant l'automne et le commencement de l'hiver.

En ce qui concerne les matériaux, on s'explique facilement la baisse de 467 fr. 07 par la suspension presque totale, en 1899, des travaux du bâtiment.

Enfin, les objets divers accusent un déficit de 651 fr. 76, qui s'applique, pour partie à la mobilité des périodes d'achat.

Il a été rapporté, en 1899, cinquante-six procès-verbaux. Le produit des amendes et des saisies a été de 854 fr. 33.

Malgré une certaine diminution dans l'effectif de la garnison, les mauvaises récoltes des années 1898-1899, la crise commerciale et l'exode considérable des denrées vers Paris en vue de l'Exposition, le service de l'octroi a su maintenir à un niveau satisfaisant, les recettes, et tout fait espérer que l'exercice courant donnera des résultats bien plus favorables, grâce à la reprise de quelques travaux, au dévouement et au zèle du personnel de l'octroi.

La neige

Dimanche matin, vers 10 heures, il pleuvait à torrents, lorsque tout à coup, sans transition, la neige a succédé à la pluie; elle n'a cessé de tomber à gros flocons, pendant le reste de la journée.

Elle n'a pas tardé à se liquéfier, dans les

rues de la ville; mais elle tient encore sur les côtes environnantes.

Le froid est très vif.

Tirage au sort

Le tableau de recensement des jeunes gens des cantons Nord et Sud de Cahors, appelés à participer au tirage au sort de la classe de 1899, qui doit avoir lieu le vendredi 2 février prochain, vient d'être affiché.

Les conscrits du canton Nord sont au nombre de 71, se répartissant comme suit :

Cahors, 46; Valroufié, 5; Espère, 2; Lamadeleine, 4; Larroque-des-Arcs, 4; Mercuès, 5; Pradins 5

Ceux du canton Sud sont au nombre de 54, ainsi répartis :

Cahors, 33; Arcambal, 9; Labastide-Marnhac, 9; Le Montat, 1; Trespoux-Rassieis, 2.

Nous constatons une diminution de treize conscrits pour le canton Nord et d'un conscrit pour le canton Sud, sur les chiffres de l'année dernière.

Cour d'Assises

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la première session de la cour d'assises du Lot sera présidée par M. Cieutat, conseiller à la cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Fieuzal et Fourmié, juges au tribunal civil de Cahors.

Deux affaires seulement sont inscrites au rôle de cette session, qui s'ouvrira à Cahors le lundi 12 février.

Celle du sieur Estival, de l'arrondissement de Figeac, inculpé de viol sur une vieille femme de 63 ans, Estival sera défendu par M^e Bécays, du barreau de Figeac.

Celle de la fille Bourgade, de Fransilhannes, accusée d'infanticide. Défenseur, M^e Besse.

L'affaire de Gatignol et sa femme, les auteurs du parricide de Loupiac, est renvoyée à la session du mois de mai.

Usine de Coty

En passant sous la direction de M. Charles Picot, ingénieur des Arts et Manufactures, le *Moulin de Coty* continue, comme par le passé, à faire dans les meilleures conditions la mouture des blés, maïs, seigles, etc...

On y continue aussi la production des Ciments de la Marque « *Chambert* ».

Qu'on se le dise !

Cela n'empêchera pas le même ingénieur de nous fournir, pour l'été prochain, et dès le premier juin, de la glace transparente.

Tant mieux pour notre ville, dont l'activité s'augmentera de cette industrie nouvelle.

Arrestation

Dans la nuit de dimanche, vers 1 heure du matin, les agents Bris et Rossignol, ont arrêté à la gare de Cahors, en vertu d'un mandat d'arrêt, un nommé Pouzergue Victor, dit Pouzalgues, natif de Francoules, sous l'inculpation d'escroqueries.

Cet individu, qui est âgé de 39 ans, a déjà été condamné pour des faits semblables.

Il a été écroué à la maison d'arrêt.

Hospice

M. Hébrard Guillaume boucher à Cahors, s'est engagé à fournir la viande de boucherie nécessaire à la consommation de l'hospice, pendant l'année 1900, moyennant le prix de 1fr. le kil. de bœuf, veau et mouton.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 27 au 30 janvier 1900

Naissances

Artalo Jean, rue Sainte-Claire, 56.

Mergier Odette-Lucie, à l'Ecole normale, rue Victor Hugo.

Périers Julienne, rue Daurade, 10.

Laval René-Louis, rue Nationale, 25.

Publication de Mariage

Biot Jean-Prospère maçon et Delpont Emilienne, sans profession.

Décès

Ventillac Louis-Baptiste, soldat au 7^e de ligne, 22 ans, célibataire, Hospice.

Mayzen Pierre-Jules, avocat, chevalier de la légion d'honneur, 78 ans, Cours de la Chartreuse, 6.

Vergnes Marguerite-Emilie-Jeanne, neuf jours, boulevard Gambetta, 65.

Lapeyrusse Louis, soldat au 7^e de ligne, 22 ans, célibataire à l'Hospice.

Lancien Etienne, propriétaire, 78 ans, rue St-Géry, 19.

Béliben Jean-Louis-Victor, 2 ans et demi, rue Saint-Namphaise.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Accident. — Ces jours derniers, le nommé Jean Cros, âgé de vingt-cinq ans, ouvrier aux mines de Fèges, banlieue de Figeac, a été grièvement blessé sur diverses parties du corps par un éclat de mine. Le docteur Brugel, appelé immédiatement, lui a donné les soins nécessaires. Son état, quoique grave, n'inspire pas cependant de sérieuses inquiétudes.

— Tirage au sort. — Les opérations du tirage au sort pour le canton est de Figeac, ont eu lieu samedi à deux heures du soir, à la mairie. Comme d'ordinaire, les conscrits se sont promenés dans les rues drapés et musique en tête. Pendant toute la journée, Figeac a présenté une animation inaccoutumée.

— Tribunal correctionnel. — Audience du 27 janvier. — Trois affaires seulement de peu d'importance sont appelées : Félix Choklet, terrassier, âgé de 53 ans, né à Bâle (Suisse), et Marcel Rocher, ajusteur, âgé de 19 ans, né à Nantes (Loire-Inférieure), tous les deux sans domicile fixe, poursuivis pour vagabondage, sont condamnés : Choklet, 10 jours de prison ; Rocher, 8 jours de la même peine.

Marie Bordes, épouse Gary, ménagère à Gagnac, 30 fr. d'amende (loi Bérenger), pour coups et blessures.

Le tribunal prononce en outre une condamnation à 16 fr. d'amende, pour délit de chasse sans permis.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Nomination. — Par décision de M. le Directeur Général des Contributions indirectes, en date du 22 janvier 1900, M. Pradel, commis principal à Arren (Hautes-Pyrénées), est nommé en la même qualité à Gourdon, en remplacement de M. Barrière, nommé receveur à Doué (Maine-et-Loire).

— Tirage au sort. — Les opérations du tirage au sort ont eu lieu samedi matin, à 10 heures à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Théaux sous-préfet.

Le nombre des conscrits atteignait juste la centaine.

Les numéros 1 et 100 ont été tirés par deux jeunes gens de la commune de Gourdon.

Une pluie battante n'a cessé de tomber toute la journée. Cela n'a pas empêché la jeunesse de s'amuser et de continuer la tradition, en célébrant cette heureuse journée par des manifestations d'enthousiasme, des chants, des danses, des banquets et de copieuses libations.

Plusieurs communes avaient amené une véritable escorte de musiciens. Aussi, malgré le mauvais temps, notre ville, d'habitude si calme, présentait un air de fête et d'exultation inaccoutumés.

— Suicide. — Dans l'après-midi de dimanche, le bruit se répandait en ville que

le sieur Moula, ex-tambour-major en retraite s'était suicidé en se tirant un coup de revolver à la tempe, dans sa chambre. Le cadavre a été trouvé par sa sœur qui allait le voir tous les dimanches seulement. On a constaté que la mort remontait à plusieurs jours. En effet, les numéros du samedi et du dimanche du journal la *Petite Gironde*, se trouvaient encore sous la porte d'entrée de son logement, montrant par là que le malheureux avait dû mettre son fatal projet à exécution le vendredi précédent. Il habitait seul, sortant très rarement, ce qui n'a pas donné l'éveil aux voisins qui n'ont rien entendu d'anormal. Il jouissait d'une pension de 1.300 fr. et était décoré de la médaille militaire. Il avait fait son service aux colonies où il avait pris un peu trop l'habitude de boire avec excès, ce qui l'avait conduit à l'alcoolisme, dont il est une nouvelle victime. C'est probablement dans un des moments d'absence de raison qu'il avait souvent, depuis quelque temps, qu'il s'est détruit si tragiquement.

Ses obsèques ont eu lieu hier matin, lundi, au milieu d'une foule attristée.

— Le temps. — La semaine dernière nous avait gratifiés d'une température si douce et si agréable que nous semblions assister à l'enterrement de cette triste et vilaine saison de l'hiver, lorsque samedi la pluie s'est mise à tomber sans discontinuer. Dans la nuit du samedi au dimanche le vent faisant rage, augmentait encore le brusque effet de ce changement si subit et nous rendait à la réalité. Dimanche matin, autre décor : la neige s'est mise à tomber à gros flocons, couvrant en quelques heures le sol d'une épaisse couche. Heureusement qu'elle n'a pas tardé à fondre. Hier lundi, jour de foire, le froid était vif, mais le temps était beau ; le soleil s'est montré toute la journée laissant espérer aux nombreux bicyclistes et promeneurs qui avaient cru devoir déjà remonter leurs bécanes pour inaugurer une saison plus clémente, de nouvelles sorties.

MARTEL. — Mort subite. — Le nommé Germain Pagès, âgé de 62 ans, chanteur ambulancier, se trouvant ces jours derniers de passage à Martel, sans ressources, avait été recueilli à l'asile de nuit de cette ville par le maire. Le lendemain matin, lorsque l'on ouvrit la porte du local, le malheureux Pagès était mort. Le docteur, appelé, constata que le chanteur avait succombé à la suite de la rupture d'un anévrysme.

La neige. — Pendant toute la matinée de dimanche dernier, la neige est tombée à gros flocons, mais le terrain étant mouillé, elle se fondait à mesure qu'elle touchait le sol ; sans cette circonstance, il est probable que nous en aurions une couche de dix centimètres au moins.

PAYRIGNAC. — Bonne prise. — A la suite d'une perquisition faite par les agents de la régie chez un nommé Estien, domicilié dans la commune de Payrignac, ces messieurs ont saisi un sac contenant 27 kilogrammes de tabac en feuilles et environ 1,500 allumettes bougies de contrebande.

Procès-verbal a été dressé contre Estien pour détention de ces matières de fraude.

LE VIGAN. — M. Teulat Alphonse a été déclaré adjudicataire de la fourniture du pain du bureau de bienfaisance du Vigan pour l'année 1900, au prix de 0 fr. 22 c. le kilo.

CANIAC. — La foire du 25 janvier à Caniac, a été bonne, il y avait beaucoup de bestiaux. Il s'est fait quelques transactions sur les bœufs de petite taille, à des prix variant entre 300 et 600 fr. Peu d'affaires sur les gros attelages.

Les brebis de reproduction étaient recherchées.

Les porcelets se vendaient énormément.

Les porcs gras se vendaient 0,60 la livre.

Le gibier était rare et se vendait cher.

La volaille 0,50 la livre

Les œufs, 0,90 la douzaine.

— L'influenza sévit dans tout le canton de Labastide, et tout le monde est privé des soins d'un médecin.

L'unique médecin, le sympathique M. Alayrac, étant lui-même malade depuis 8 jours, espérons que sa maladie sera de courte durée et que les pauvres malades le verront. Le pays le souhaite ardemment.

NOTRE DEVOIR ENVERS NOS SEMBLABLES

Grossie par les pluies récentes, la rivière ordinairement tranquille, était devenue une crue terrible. Le pont du chemin de fer était-il assez solide pour résister à la force du courant ? Une heure plus tard le doute était résolu. Le pont avait cédé et avait été emporté par le torrent impétueux. Le prochain train devait arriver dans quelques minutes. A moins d'avertir le mécanicien une terrible catastrophe était inévitable. La garde-barrière, dont le poste était tout près de là, voyant le danger, se mit de suite à courir à la rencontre du train, tout en faisant force signaux au mécanicien qui, l'ayant aperçue, fit aussitôt jouer les freins. Il en était temps, car après avoir crié et grincé les roues du train s'arrêtèrent à 60 mètres de la brèche béante. Pâles d'effroi, à la pensée du danger imminent qu'ils venaient de courir, les voyageurs entourèrent la brave femme et la comblèrent de remerciements et lui exprimèrent leur reconnaissance. « Mais, ce n'est rien, » dit-elle simplement, « Je n'ai fait que mon devoir. Le premier venu en aurait fait autant. C'est notre devoir de veiller à la sûreté et au bien-être de nos semblables. »

Voilà, certes, un noble sentiment, bien digne du siècle dans lequel nous vivons. Cependant, le danger qu'offre un accident est de moindre importance que celui qu'offre la maladie. Le navire qui sombre avec les 500 personnes qu'il porte est un événement qui n'arrive qu'une fois dans bien des années, et qui pour un temps émeut le monde ; néanmoins, à Paris, il meurt de maladies, chaque semaine, en moyennant 1.000 personnes et cependant nul n'y fait attention. Il ne faut pas oublier non plus, que cela a lieu dans les temps où la santé publique est normale ! Ne pourrions-nous pas faire quelque chose pour enrayer un tel désastre continu ? La lettre d'une de nos correspondantes va répondre affirmativement à cette question, puisse la lecture vous convaincre : —

« Je ne fais que remplir un devoir, » écrit une toute jeune fille, « en vous priant de faire savoir au public que j'ai été très dangereusement malade, et de quelle manière j'ai été guérie. J'aurais heureuse que vous publiez mon cas dans les journaux et dans vos brochures afin de faire savoir à ceux qui

souffrent ce qu'ils ont à faire. Je suis bien jeune encore, cependant j'ai souffert pendant longtemps d'affreux maux de tête et de douleurs dans l'estomac. Non seulement je n'avais aucun goût pour les aliments, mais ils me répugnaient. Quelque appétissant que le repas fût pour d'autres, pour moi la vue seule des aliments me faisait mal. Le peu que je m'efforçais de prendre pour ne pas mourir de faim, me restait sur l'estomac et me faisait horriblement souffrir. J'avais un mauvais goût à la bouche et des renvois me remontaient continuellement à la gorge. Je devins aussi très constipée et ne pouvais trouver aucun soulagement à mon triste sort.

« Mes forces diminuaient de plus en plus desorte qu'il me fallait faire de grands efforts pour accomplir le moindre travail. On me prescrivit un grand nombre de remèdes, mais aucun ne semblait atteindre la source de mon mal. Vous me croirez si je vous dis que l'idée de me savoir dans un si piteux état à mon âge sans le moindre espoir de guérison me jetait dans le désespoir.

« Un jour on me parla d'un certain remède qui avait été introduit en France par M. Fanyau, pharmacien à Lille (Nord), et qui était connu sous le nom de Tisane américaine de Shakers, parce que, dans le début, il avait été préparé par une communauté religieuse qui habite les Etats-Unis. Les journaux disaient tant de bien du pouvoir curatif de ce remède que je pouvais à peine y croire ; mais les nombreux témoignages à l'appui finirent par faire cesser mon doute. Cette bonne nouvelle me mit du baume dans l'âme, c'est pourquoi je me procurai de suite un flacon de cette Tisane. L'effet qu'elle produisit sur moi justifia en tous points le bien que l'on en disait. A peine en avais-je pris un demi flacon, que j'allais déjà mieux. Après le second flacon les accès aigus cessèrent. J'ai pris en tout quatre flacons qui ont complété ma guérison. Depuis huit mois je n'ai plus éprouvé le moindre malaise, je puis désormais travailler avec plaisir et sans aucune fatigue. Agréez ma reconnaissance. » Signé : Anne Lambert, chez Monsieur Chauvin, aux Fournaux, Sainte-Marie-de-Liré, Canton de Champtoceaux, Maine-et-Loire France. La signature ci-dessus a été dûment légalisée par M. Bonnet, Adjoint de la Chapelle Basse-Mer.

La garde-barrière à la tête du pont a sauvé le train ; c'était un acte de courage et d'humanité de la part de cette brave femme. Les personnes qui témoignent publiquement de leur guérison au moyen de la Tisane américaine de Shakers rendent également un grand service à leurs semblables. Des millions de lecteurs leur en sont reconnaissants.

BULLETIN FINANCIER

Le marché des mines d'or sud-africaines étant données les circonstances actuelles, est très mauvais, mais la baisse de ces valeurs ne paraît avoir eu aucune influence sur la tenue de notre bourse qui se montre très ferme.

Le 3 0/0 a passé de 100,02 à 100,10, le 3 1/2 0/0 ferme à 103,22 et l'Amortissable à 99,40.

La Banque de France a monté de 20 fr. à 4110.

Le Comptoir National d'Escompte cote 630.

Le Crédit Foncier se traite à 705.

Les Obligations Foncières de 1879 sont au pair c'est-à-dire qu'elles donnent encore un revenu de 3 0/0 plus les lots. Le nombre déjà considérable d'obligations amorties rend plus sérieuses les chances de gagner un de ces lots.

Le Crédit Lyonnais est ferme à 1015 et la Société Générale à 601.

Parmi nos Chemins, le Lyon à 1860 et le Nord à 2150 ont seuls été cotés à terme.

Le Suez finit à 3502.

L'Extérieure reste à 68,10, l'Italien à 92,25, le Portugais à 22,97, le Russe 4 0/0 consolidé à 100,10, le Turc D clôture à 23,15 et la Banque Ottomane à 563.

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XIV

LA RÉVÉLATION

Elle s'étonnait de voir Kate jouer aussi tranquillement quelques romances sans paroles tandis que le baronnet écossais restait près du piano dans une sorte d'extase.

— Est-ce qu'elle comprend quelque chose à l'amour ? se demandait Rose avec dédain. Elle est froide comme glace. Elle devrait épouser ce chevalier de la triste figure, qui est derrière elle... devenir milady... demeurer dans un manoir antique... et manger et dormir dans le velours et les diamants. Voilà ce qui lui conviendrait.

Le docteur Danton vint dans la matinée visiter la malade.

Celle-ci était mieux, plus calme, moins nerveuse, et elle avait pu se lever pour s'étendre dans une berceuse, enveloppée dans un grand châle.

Grâce fit tant qu'elle garda son frère pour le second déjeuner.

Il s'efforça de distraire Rose, mais il fut très mal reçu.

Cependant il y avait encore en Galaad du baume pour les blessures de Rose.

Aussitôt après le déjeuner, un joli petit traineau en forme de conquête marine traîné par deux fringants petits poney, s'arrêta à la porte, au bruit des nombreuses petites clochettes qui l'ornaient.

Une fraîche et jolie jeune fille aux yeux noirs l'occupait seule.

Rose, qui l'avait vue de la fenêtre du salon, se précipita à sa rencontre.

— Ma chère Emilie ! s'écria-t-elle en embrassant avec effusion la jeune fille qu'elle avait maudite toute la journée, que je suis heureuse de vous voir ! Entrez ! Vous dînez avec nous, n'est-ce pas ?

— Non, chère amie. Je ne puis. Je viens, au contraire, vous chercher pour passer la soirée avec nous. Ne dites pas non. M. Stanford rentrera avec George pour le dîner, et il vous ramènera.

— Bonne chérie ! s'écria Rose en l'embrassant de nouveau. Attendez-moi cinq minutes, le temps de monter m'habiller.

Mlle Howard n'attendit pas longtemps. Rose était de retour au bout d'une simple demi-heure.

— Votre sœur voudrait-elle venir ? demanda Mlle Howard en hésitant, car elle avait un grand respect pour cette majestueuse sœur.

— Qui ?... Kate ?... Oh ! elle est sortie à cheval avec Sir Renald Keith. Ne nous occupons pas d'elle : nous nous amuserons mieux à nous deux.

Le petit traineau partit au galop avec son

délicieux fardeau, et la mauvaise humeur de Rose se changea en fièvre.

C'était le 1^{er} mars, et mars avait fait une entrée d'agneau : parfumé, gai, brillant.

Dans le village chacun se retournait pour voir passer ce traineau féerique et ces deux jolies jeunes filles, se disant, peut-être, quelle belle chose c'était d'être riche, jeune et heureuse comme cela.

La maison de M. Howard était à une distance de six cents mètres environ, en quelques minutes, elles y arrivèrent.

Les deux jeunes filles passèrent une après-midi fort agréable au piano et avec des livres nouveaux.

Toutes deux, cependant, attendaient avec impatience le retour des jeunes gens.

Mlle Howard n'avait que seize ans et elle ne pouvait s'empêcher d'admirer Stanford et de désirer d'être à la place de son frère George pour passer la journée avec lui.

Le soir arriva lentement ; le soleil descendit derrière la rivière glacée et brillante, dans une auréole de pourpre et d'or.

Les teintes chaudes s'éteignirent ; Vénus scintilla, bleue et vive, dans le ciel glacé, et les deux jeunes filles étaient debout lorsque les jeunes gens rentrèrent.

Il faisait encore assez jour pour les reconnaître, quand ils s'approchèrent de la maison, leurs patins sous le bras, mais George Howard eut une très maigre part de leur admiration.

— Quel beau garçon ! dit Mlle Howard, les yeux brillants.

— Qui ?... dit Rose négligemment, comm si son cœur n'eût pas battu à se rompre : Reginald ?

— Oui. C'est le plus bel homme que j'aie jamais vu.

Rose rit, mais d'un rire forcé.

— Ne vous mettez pas à aimer mon beau-frère, Emilie ; Kate ne serait pas contente.

— Ils se marieront au mois de juin, n'est-ce pas ? demanda Emilie.

— On le dit.

— Ce sera un charmant couple ! George et tous ces messieurs disent que Kate est la seule véritablement belle femme qu'ils aient jamais vue.

— Des goûts et des couleurs... dit Rose en haussant les épaules. Je ne trouve pas cela. Elle est trop pâle, trop fière, trop froide, et trop au-dessus de l'humanité en tout. Elle devrait être religieuse ; ce serait une adorable abbesse.

— Elle sera une ravissante Mme Stanford.

— Qui ? demanda Stanford. Vous, mademoiselle Howard ?

— Non ; une dame que je connais. Vous êtes-vous amusés ?

— Beaucoup, dit son frère. Pour un Anglais, Stanford est au-dessus de tout éloge.

— Comment, Rose ! qui se serait attendu à cette surprise ?

Rose sortit de l'ombre des rideaux et donna une poignée de main à George avec insouciance.

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

PREMIÈRE PARTIE

SOUS L'ARBRE DU GARDE

— Une fille habituée à manger des tripes et des harengs saurs au sixième sur la cour, élevé pour danser à un shilling par soirée en jupes de gaze, être devenue subitement si grande dame qu'elle ne veut manger d'asperges qu'en mars et ne boire que les meilleurs vins avec des truffes ! Ma foi ! elle ne vaut pas la peine qu'on lui jette six pence, à moins que ce ne soit pour l'entendre jurer après soi ! — affirmait Rake avec son éloquence spéciale.

Et il avait incontestablement raison ; mais... Mlle Zuzu faisait fureur et, si jamais on devait vendre ses meubles, elle ne devait pas s'en alarmer ; les grandes dames se presseraient à sa vente et achèteraient avec une curiosité avide et surtout à de très hauts prix, ses pots de pommade les plus dorés, ses plus élégants bibelots de marqueterie.

Rake avait étudié nombre d'hommes et vécu plusieurs manières de vivre ; il était préparé à tous les revirements dont on peut être victime en ce monde d'iniquités.

Garçon intelligent, souple, vigoureux, plein d'ardeur, résolu, il avait les cheveux jaunâtres et semblait avoir une pointe du Celte, qui le rendait plein de feu et de piquant ; Rake polissait son esprit tout à fait comme il vernissait les bottes à revers, et il se croyait philosophe.

De qui était-il fils ?... Il n'en avait pas l'idée la plus éloignée ; ses premiers souvenirs dataient des tendres sollicitudes du dépôt de mendicité ; mais la paroisse elle-même, cette froide nourrice, n'avait pas diminué la vivacité de son caractère ni l'indépendance de ses opinions, et dès qu'il avait eu quinze ans Rake avait pris la fuite pour se joindre à une troupe d'acrobates : il s'était distingué par son adresse à se tenir sur la tête et à contourner ses membres en forme de nœud de portefaix.

Du cirque, il avait pérégriné successivement en qualité de chanteur comique, de garçon de taverne, de terrassier, de colleur d'affiches, de gaucho au Mexique, après avoir gagné son passage, de pompier à New-York, de ventriloque dans le Maryland, de vaquero dans la Californie espagnole, de marchand de limonade à San-Francisco, de révolutionnaire dans la République Argentine, sans avoir jamais pu savoir exactement le parti qu'il servait, de batelier dans la baie de Mapiari, de forgeron à Santarem, de trappeur dans le désert et, finalement, après s'être engagé pour gagner son passage de retour, il avait accepté le shilling de la Reine, à Dublin, et il avait été incorporé dans un régiment de cavalerie légère.

Il avait servi une demi-douzaine d'années dans l'Inde avec le... c'était un rude cavalier, splendide dans une charge ou dans une poursuite, exerçant un pouvoir extraordinaire sur les chevaux, possédant le plus beau coup de sabre qui se soit jamais abattu sur une bande d'indigènes ; mais... il était insubordonné.

Aussi longtemps qu'il s'agissait de se battre ; il s'acquittait de son devoir avec le plus grand zèle ; mais quand à l'existence fiévreuse des combats succédait la monotonie de la garnison, Rake se distinguait encore, mais différemment ; l'épreuve était au-dessus des forces de cet amant déréglé de l'indépendance.

Lorsqu'il était arrivé au régiment, un certain brigadier nommé Warne et lui avaient conçu une vive antipathie l'un pour l'autre.

Rake devait tant bien que mal la réprimer comme il pouvait ; mais le brigadier était disposé à donner cours dans toutes les petites occasions à la tyrannie que son rang lui permettait d'exercer.

Dans le service actif, Rake était, par instinct, trop bon soldat pour ne pas s'arranger de manière à se soumettre assez bien à la discipline, quoiqu'il fût toujours considéré dans son escadron comme on considère dans une meute un limier disposé à s'emballer ; mais lorsque le... me revint à la caserne de Brighton, le mauvais esprit de rébellion commença à se faire sentir plus vivement au sujet de la persécution prétendue justifiable du brigadier.

Warne provoquait incontestablement son inférieur par une série de rapports froids,

inflexibles, strictement réglementaires, et par cela même, d'autant plus irritants pour un caractère comme celui de Rake.

— Que je sois pendu si je me soucie de la façon dont les officiers me traitent, ce sont des gentlemen, eux, et leur hauteur ne blesse personne, — disait Rake dans ses moments d'épanchement, en buvant de la bière à l'absinthe et en fumant du tabac fin ; son séjour dans la République Argentine lui ayant laissé des préjugés fortement aristocratiques, — mais quand le dédain vient d'un propre-à-rien comme celui-là, qui n'en sait pas plus long que moi, qui ne vaut pas mieux que moi, qui est le plus maladroît cavalier que je connaisse, il se laisserait presque jeter à bas de sa selle par un poulain, ma foi, alors, il faut que je tape dur, je ne peux pas le nier ; et je ne vois pas ce qu'il y a dans ses galons pour ce qu'il se permette d'être aussi agaçant.

À la suite de quoi Rake écartait l'écume de son gobelet d'étain avec un souffle rempli d'une colère concentrée, et murmurait un juron contre ses sous-officiers, lequel juron aurait pu éclairer tant soit peu les avocats de l'avancement dans le rang, s'ils s'étaient trouvés là pour profiter de la leçon.

À la fin, cependant, les loisirs de Brighton aidant, l'orage éclata.

Rake avait un levrier écossais qui faisait la joie et l'orgueil de sa vie ; l'argent destiné à sa bière était souvent employé à acheter des friandises pour ce chien.

(A suivre).

ON DEMANDE UN ELEVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE
QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel
suivant les grands progrès du jour
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
PAR TOUS PROCÉDÉS

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU
65, Boulevard Gambetta, Cahors.
Comptoir de Musique de 10,000 morceaux.
— Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie.
— Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

Bibliographie

LA VIGNE D'AUJOURD'HUI

LA VIGNE DE L'AVENIR

Instructions pratiques sur la Plantation et la Culture des Vignes greffées et des Producteurs directs, publiées sous le patronage de l'Union des Ampélophiles du Midi.

En vente à l'imprimerie
du « Journal du Lot » Cahors.
Prix, franco par la poste 0,30.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 28 janvier 1900.
V^o Nacla : Chronique. — Albert Cim : Victime d'une erreur. — Jules Mary : Mademoiselle Guignol (suite). — Pierre Salles : Fille de Princesuite. — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Victor Content : Les ruraux (suite). — Alfred Sirven et A. Siégel : Le dernier des Artagnan (suite). — V^o Nacla : Dictionnaire des 36,000 recettes (suite).

Armée et Marine
Sommaire du n^o 4

Les Français à Jo-Sahah. — La politique saharienne de la France. G Fayolle. — Les Oulad-Sidi-Cheickh. — La guerre au Transvaal. Ch. B. — A l'Hôtel des Invalides. — En Espagne : Trans-

port sur route d'un matériel de siège. — Quelques aphorismes appropriés à la Marine française (suite et fin). — La France à Saint-Domingue. — Réserve au maillot (nouvelle). Albert Henry. — Les nouveaux bâtiments des Etats-Unis. — L'escadre française dans le Levant. (suite et fin). — Les essais du Goubet. — 31 gravures et photographies.

3, place du Théâtre Français, Paris.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure colorisée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

VIENT DE PARAITRE

NOUVEAU COURS DE MORALE

Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

L'Enseignement Moral à l'École primaire

par F. VIALA, instituteur public
Avec une préface de M. MOURGUES, insp. p^{ri}o

Livre de morale pratique et de lecture courante
1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 4 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS

Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure colorisée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 8, r. du 4-Septembre

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot
Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, piano et violon, piano et violoncelle.
Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs moderne.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Baro-Thermomètre
Température minima du jour : 0,2
Id. maxima de la veille : 8,6
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0,5

AVIS
Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855
CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES
(Près la gare des Marchandises. — CAHORS)

GRANDE BAISSÉ DE PRIX
CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÈNE SCIÉ ET FENDU
Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi..... 7 fr.
Le stère, rendu franco à domicile..... 7 fr. 50

Copeaux de Bûchage et de Fendage, 4 fr. 50 le stère (rendu franco à domicile)

S'adresser au chef du Chantier du Chemin de Fer, ou envoyer les commandes à
M. ARSÈNE COLLET
CHANTIER DU CHEMIN DE FER
AVENUE DES MARCHANDISES
(Près la Gare des Marchandises)